

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 06 mars 2026, sous la présidence de M. Alexandre RASSAËRT, Président du Conseil d'Administration de l'E.P.F. Normandie, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Laurent DEGEZ, Contrôleur Général Economique et Financier et de M. Kamal KEHILA, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu la convention EPF/Région 2022/2026 signée le 04 juillet 2022,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **D'approuver** la prise en charge des opérations intégrées au 16<sup>ième</sup> programme ci-dessous pour un montant total de 1 090 000 € HT selon les clés de financement précisées (mobilisant au maximum 405 750 € de participations EPF), sous réserve de la délibération effective de la Région ou de la substitution temporaire des collectivités à la part Région sous couvert d'une autorisation de démarrage anticipée par la Région.

Opération	Ville	Département	EPCI	Type de territoire	Type	Dépense subventionnable € HT	Part Région		Part Collectivité		Part EPF Normandie	
Sonefi *	St Romain de Colbosc	76	Le Havre Seine Métropole	Metropole	TRAVAUX FRICHE	40 000 €	30,0%	12 000 €	40%	16 000 €	30,0%	12 000 €
Kolysée	Louviers	27	CASE	Ville moyenne	TRAVAUX FRICHE	600 000 €	37,5%	225 000 €	25%	150 000 €	37,5%	225 000 €
Friche Commerciale	Falaise	14	CC du Pays de Falaise	Ville moyenne	TRAVAUX FRICHE	450 000 €	37,5%	168 750 €	25%	112 500 €	37,5%	168 750 €
<b>TOTAL PROGRAMME 16</b>						<b>1 090 000 €</b>		<b>405 750 €</b>		<b>278 500 €</b>		<b>405 750 €</b>

- **D'approuver** la modification à la baisse des enveloppes allouées aux travaux des opérations « Val Ricard » à Bolbec (76) et « Hangars Afrique et Indes » à Dieppe (76), intégrées au 16<sup>ième</sup> programme EPF/Région, selon le tableau ci-dessous :

Opération	Ville	Dép t	EPCI	Type de territoire	Type	Dépense subventionnable € HT	Part Région		Part Collectivité		Part EPF Normandie	
Val Ricard / emprise TINEL	Bolbec	76	Caux Seine Agglo	Ville moyenne	TRAVAUX FRICHE	550 000 €	37,5%	206 250 €	25%	137 500 €	37,5%	206 250 €
Hangars Afrique et Indes	Dieppe	76	Dieppe Maritime	Ville moyenne	TRAVAUX FRICHE	1 250 000 €	37,5%	468 750 €	25%	312 500 €	37,5%	468 750 €

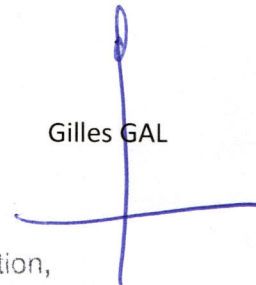
- **D'autoriser** le Directeur Général à signer les conventions associées au 16<sup>ième</sup> programme, et éventuels avenants dans la limite de la participation de l'EPF Normandie ici présentée.

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,



Alexandre RASSAËRT

Le Directeur Général par intérim  
de l'E.P.F. Normandie,

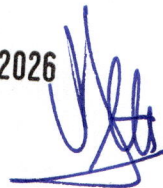


Gilles GAL

Délibération approuvée  
A Rouen, le  
Le Préfet,  
pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales



09 MARS 2026



Philippe LERAÎTRE